

***« LA CREATION D'UN COMITE
D'ETHIQUE DANS NOS MR.S :
COMME UNE EVIDENCE !... »***

J. Archambeau et D. Poussart,
le 23 mars 2023, ADMR

« La création de notre comité d'éthique ...

Une évidence ! »



Ce que tu sais

Ce que tu sais que
tu ne sais pas

Un peu d'humilité
intellectuelle!

Ce que tu ne sais pas que tu ne sais pas



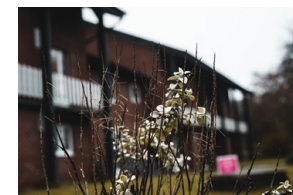


MARIEMBOURG
« Champagnat »
Résidence-services
15 Logements

CHIMAY
Résidence « Le Chalon »
100 logements MR-MRS
15 logements
Résidence-services



SIVRY
« Le Touvent »
MR/MRS
44 logements MR-MRS



CHIMAY
« La Ribambelle »
Crèche
61 places

MARIEMBOURG
« Le Mistral Gagnant »
Crèche
21 places



Qui sommes-nous ?

- ❖ 80 places MRS
- ❖ 11 places MR
- ❖ 9 places CS
- ❖ Le cantous accueille une quinzaine de résidents.
- ❖ 15 appartements (résidence-services)





Une évidence ...

- POURQUOI ?
- COMMENT ?
- POUR QUI ?
- POUR QUOI ?



Evidence n.f. caractère de ce qui est évident, immédiatement perçu comme vrai

Evident adj. qui est d'une certitude absolue et s'impose à l'esprit Larousse

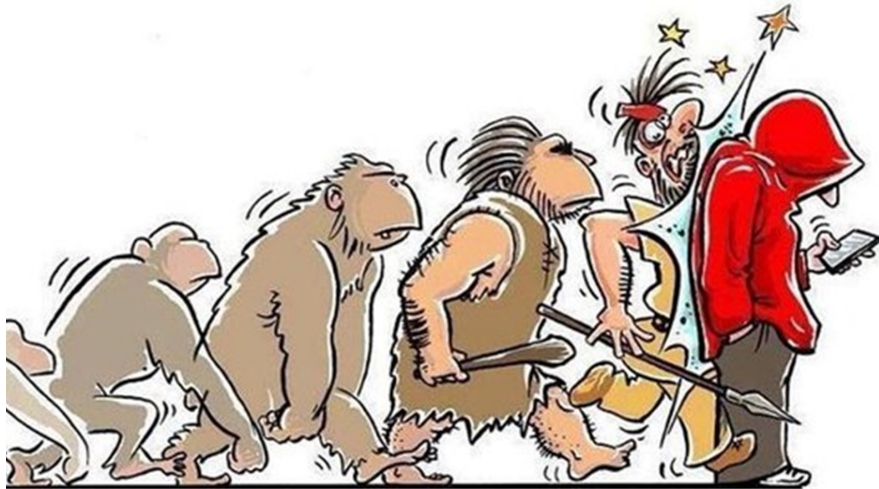
Viens avec moi...
Sans toi, je ne fais
que des bêtises



Allez viens.
Toi et moi on a besoin
d'un endroit calme



où on peut se poser, discuter,
et se mettre d'accord.



De 2010 à 2019...



association
intercommunale
générations
thiérache



"La fin de ma faim... On y réfléchit !!??..."

Journée de réflexion éthique
Le 20 octobre 2015, à la Résidence Le Chalon

Modérateur de la journée : **Dr Oussama HAMDAN**, pneumo-oncologue et président du comité d'éthique hospitalière (CSF)

8h15 ACCUEIL

9h00 **Mot de bienvenue et introduction à la journée**

Myriam ADANT, directrice du Chalon
Dr Oussama HAMDAN

9h15 **Les bonnes pratiques en nutrition de l'âge hospitalisé :
des souhaits, des écueils**

Dr Hervé GODISCAL, gériatre au CSF

10h00 PAUSE

10h15 **Prendre soin...un concept, un défi, un questionnement ?**

Yannick COURTIN, infirmier en chef, équipe mobile soins palliatifs au GHDC

11h15 **To eat or not to eat ? Nutrition : du besoin physiologique au désir symbolique**

Dr Véronique LATTEUR, gériatre au GHDC

12h15 **Questions - Réponses**

12h30 LUNCH

13h45 **Projet de fin/faim de vie et diét-éthique au sein de nos MRS**

Dr Béatrice DONGENAERS, médecin généraliste, MCC en MRS CPAS de Charleroi, référent de l'équipe de soutien en SP Charleroi Sud-Hainaut, certifiée en éthique des soins de santé

Sophie SCHOELINCK, diététicienne en MRS CPAS de Charleroi, enseignante et maître de stage

15h00 **Les droits du patient ou pas...**

Dr Jean BRISBOIS, médecin généraliste et MCC du Chalon

16h00 **Questions - Réponses**

16h30 CLOTURE - Remise des attestations

RESIDENCE LE CHALON A.I.H.S.H.S.N.
Avenue du Chalon, 2 - 6460 CHIMAY - Tél. 060/21.43.75 - Fax 060/21.52.57
N° Agréation INAMI : 7-32467-77-210 - N° Agrément SPW : MR/056016455



Ce très grand âge... si riche de sens !

Deuxième journée de réflexion éthique
Le 17 octobre 2017, à la Résidence Le Chalon

Modérateur de la journée : **Dr Oussama HAMDAN**, pneumo-oncologue et président du comité d'éthique hospitalière (Centre de Santé des Fagnes à Chimay)

8h15 ACCUEIL

9h00 **Mot de bienvenue et introduction à la journée**

Myriam ADANT, directrice du Chalon

Dr Oussama HAMDAN

9h15 **Presque cent ans déjà...mais que faire d'un gériatre ?**

Dr Hervé GODISCAL, gériatre au Centre de Santé des Fagnes

10h00 PAUSE

10h15 **Les enjeux du très grand âge : mieux les comprendre pour mieux les soutenir**

Pierre GOBIET, psychologue spécialisé dans l'accompagnement des personnes âgées

11h15 **Soins (in)appropriés en fin de vie : premiers résultats d'une enquête récente**

Olivier SCHMITZ, sociologue, anthropologue et chercheur à l'UCL

12h15 **Questions - Réponses**

12h30 LUNCH

13h45 **Parcours de soins en soins palliatifs : de la pratique à la théorie**

Louis FAINGNAERT, facilitateur d'études, faculté de médecine et sciences de santé à l'UZ Anvers

15h00 **Témoignage d'une fin de vie réussie**

Dr Jean BRISBOIS, médecin généraliste et MCC du Chalon

16h00 **Questions - Réponses**

16h30 CLOTURE - Remise des attestations

RESIDENCE LE CHALON A.I.H.S.H.S.N.
Avenue du Chalon, 2 - 6460 CHIMAY - Tél. 060/21.43.75 - Fax 060/21.52.57
N° Agréation INAMI : 7-32467-77-210 - N° Agrément SPW : MR/056016455



Un peu d'humanité dans ce monde de ... « déments » !

Troisième journée de réflexion éthique
Le 13 novembre 2019, à la Résidence Le Chalon

Modérateur de la journée : **Dr Oussama HAMDAN**, pneumo-oncologue et président du comité d'éthique hospitalière (Centre de Santé des Fagnes à Chimay)

8h15 ACCUEIL

9h00 **Mot de bienvenue et introduction à la journée**

Myriam ADANT, directrice du Chalon
Dr Oussama HAMDAN

9h15 **La fin de vie de l'âge souffrant d'un déclin cognitif majeur : implications des équipes gériatriques hospitalières.**

Dr Hervé GODISCAL, gériatre au Centre de Santé des Fagnes

10h00 PAUSE

10h15 **La mort en miroir.**

Patricia DE BONTRIDDER, psychologue, psychothérapeute.

11h15 **Et si c'était finalement une belle journée !**

Yannick COURTIN, infirmier en chef, équipe mobile soins palliatifs, GHdC.

12h15 **Questions - Réponses**

12h30 LUNCH

13h45 **Mon amie Démence s'égare, et si le phare était au bout de son chemin...?**

Christelle BORTELS (Infirmière) & **Edith CHARLOTEAUX** (ergothérapeute),
référentes pour les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs sévères.

15h00 **Enjeux éthiques autour de la fin de vie de la personne âgée démente.**

Jean-Michel LONGNEAUX, Docteur en philosophie, chargé de cours à l'UNamur,
conseiller en éthique dans le monde de la santé et de l'éducation.

16h00 **Questions - Réponses**

16h30 CLOTURE - Remise des attestations

RESIDENCE LE CHALON A.I.H.S.H.S.N.
Avenue du Chalon, 2 - 6460 CHIMAY - Tél. 060/21.43.75 - Fax 060/21.52.57
N° Agréation INAMI : 7-32467-77-210 - N° Agrément SPW : MR/056016455

2ème partie : Comité d'éthique

Introduction

**Nous sommes, dans nos institutions, presque quotidiennement,
confrontés à des situations difficiles avec leurs lots de
questionnements et de souffrances pour le résident
et le personnel :**

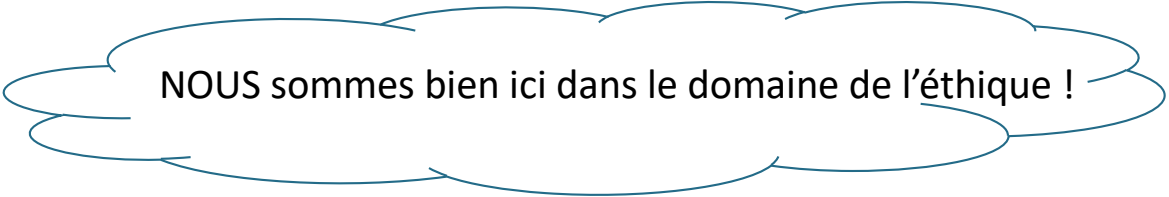
Introduction

- ❖ « Placement » non consenti
- ❖ Refus de soins, alimentation, hydratation
- ❖ Acharnement thérapeutique
- ❖ Fin de vie, la mort
- ❖ Syndrome de glissement
- ❖ Agressivité de certains résidents et/ou de leur famille
- ❖ Charge de travail et sa pénibilité
- ❖ Sens de certains ordres médicaux
- ❖ ;

Introduction

Nécessité de créer un lieu pour prendre le temps de s'interroger sur ce que nous faisons, réfléchir à notre pratique quotidienne, donner du sens de notre « job », est-ce que je fais bien ou mal en agissant ainsi.

« Agir sûrement, douter toujours »



NOUS sommes bien ici dans le domaine de l'éthique !

Missions du CE

- ❖ Une fonction d'**accompagnement** et de **conseil** concernant les aspects éthiques de la pratique des soins ;
- ❖ Une fonction **d'aide à la prise de décision** concernant les situations individuelles difficiles en matière d'éthique ;
- ❖ Une fonction d'avis sur tout **protocole** d'accompagnement du résident en soins palliatifs ;
- ❖ Une fonction d'**information** et de **sensibilisation** à la démarche du questionnement éthique (ex : formations, organisation du colloque éthique Chalon,...).

Composition du CE

Docteur **HAMDAN Oussama**

Mr **POULLAIN Jean-Marc**

Mr **ROUWEZ Vincent**

Docteur **BRISBOIS Jean**

Docteur **HYGNY Yves**

Me **De BONTRIDDER Patricia**

Me **ARCHAMBEAU Joëlle**

Me **BOUXIN Julie**

Me **BAUDOUIN Joséphine**

Me **LIEGEOIS Stéphanie**

Mr **DEMP TINNE Jonathan**

Mr **ERNAELSTEEN Alexandre**

Mr **POUSSART Daniel**



Organisation du CE

- ❖ Les réunions du CE sont trimestrielles et se déroulent, dans la mesure du possible, sur le temps de midi à la Résidence « Le Chalon » ;
- ❖ Après chaque réunion du CE, un PV sera rédigé par la secrétaire du CE et transmis à tous ses membres ;
- ❖ Chaque réunion du CE commencera par la lecture et l'approbation du PV de la réunion_précédente ;
- ❖ L'ordre du jour est rédigé par le Président du CE et transmis à la secrétaire du CE ;
- ❖ Les convocations et l'ordre du jour seront, préalablement à ces réunions, communiqués par écrit à tous les membres et invitée du CE ;

- ❖ Toute personne ou membre du CE qui souhaite inscrire ou ajouter un point à l'ordre du jour, doit en faire la demande écrite au Président du CE ;
- ❖ Le CE peut être appelé à se réunir en urgence pour toute situation qui le justifierait et à la demande de tout intervenant ;
- ❖ Le calendrier annuel des réunions du CE sera établi à chaque première réunion de l'année ;
- ❖ Chaque année, un rapport d'activité du CE sera rédigé et transmis au Directeur Général de l'AIGT.



Exemples de points mis à l'ordre du jour :

- ❖ Projet Anticipé de Vie et de Soins (PAVS)
- ❖ La sédation en situation de fin de vie
- ❖ Les soins palliatifs en chiffre au Chalon
- ❖ Discussions autour de quelques situations de fin de vie difficiles

Conclusion

Encourageons nos équipes de soins à se poser des questions sur base des 4 piliers de l'éthique :

- ❖ Principe d'**AUTONOMIE** (est-ce qu'en agissant ainsi je respecte l'autonomie du résident, sa liberté, ce qu'il veut ou ne veut pas ?)
- ❖ Principe de **NON-MALFAISANCE** = "Primum non nocere" (est-ce que je veille à ne pas nuire ?)
- ❖ Principe de **BIENFAISANCE** (est-ce que j'agis pour son bien ?)
- ❖ Principe de **JUSTICE** (est-ce que mes actes ou mes décisions sont justes pour le résident ?)

Conclusion

Agir sûrement,
douter toujours !



Merci pour
votre attention
